



# RAPPORT ANNUEL

## 2022-2023



# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1 Orientations de la planification stratégique du cégep pour l'année en cours, les objectifs qui y sont rattachés, les indicateurs qui vous permettront de mesurer l'atteinte des cibles ainsi que les résultats obtenus..... | 3         |
| <b>2. Niveau annuel de l'effectif et information relative aux contrats de services de 25 000 \$ et plus</b>   | <b>13</b> |
| 2.1 : Respect du niveau d'attribution de l'effectif.....  | 13        |
| 2.1.1 La cible d'effectif du cégep établie par le Conseil du trésor est présentée dans le tableau suivant. ....   | 13        |
| 2.2.1 Niveau annuel de l'effectif détaillé par catégories d'emploi et nombre d'heures rémunérées.....   | 13        |
| 2.2 Rapport relatif aux contrats de service de 25 000 \$ et plus.....   | 13        |
| <b>3. Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration</b>   | <b>14</b> |
| 3.1.1 Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration.....  | 14        |
| 3.2.1 Déclaration et traitement des cas en vertu du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.....   | 14        |
| <b>4. Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur</b>   | <b>15</b> |
| 4.1 Indiquez le nombre de personnes engagées dans le cadre de la Stratégie, en précisant s'il s'agit, pour le cégep, de ressources internes ou externes.....  | 15        |
| 4.2 : Précisez à quelle(s) fin(s) les sommes allouées au cégep par le Ministère dans le cadre du Plan d'action ont été utilisées. ....  | 15        |
| <b>5. Divulgence d'actes répréhensibles</b>   | <b>16</b> |
| 5.1 Nombre de divulgations d'actes répréhensibles traitées.....   | 16        |
| 5.2 Nombre d'actes répréhensibles par catégorie.....  | 16        |
| <b>6. Mission, vision, valeurs</b>  | <b>17</b> |
| <b>7. États des résultats au 30 juin 2023</b>   | <b>18</b> |
| 7.1 États des soldes de fonds de fonctionnement au 30 juin 2023.....  | 19        |
| 7.2 Sommaire des immobilisations au 30 juin 2023 à la valeur nette.....   | 19        |
| <b>8. Statistiques de la population étudiante au Collège de Rosemont</b>  | <b>20</b> |
| 8.1 Diplômes (DEC) décernés à A-22, H-23 et E-23.....   | 21        |
| 8.2 Attestations (AEC) décernées : A-22, H-23 et E-23.....  | 22        |



# 1. Bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique

1.1 Orientations de la planification stratégique du cégep pour l'année en cours, les objectifs qui y sont rattachés, les indicateurs qui vous permettront de mesurer l'atteinte des cibles ainsi que les résultats obtenus.

|  |   |
|--|---|
| <b>Enjeu 1</b>   | <b>Offre de formation</b>   |
| <b>Orientation</b>   | <b>Former des citoyennes engagées et des citoyens engagés, capables de contribuer à l'avenir de leur milieu</b> |
| <b>Objectif 1</b>  | <b>Développer les pôles de formation</b>  |
| <b>Indicateur 1.1</b>  | <b>Nombre d'étudiants confirmés par pôle</b>  |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle préuniversitaire (ER)</b><br>Cible : 1 100 étudiants inscrits (confirmés) (ER) en 2024                  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 686 inscrits  |
|  |   |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle Intégration aux études collégiales (ER)</b><br>Cible : 580 étudiants inscrits (confirmés) (ER) en 2024  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 307 inscrits  |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle Intégration aux études collégiales (FC)</b><br>Cible : 200 étudiants inscrits (confirmés) (FC) en 2024  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 29 inscrits   |
|  |   |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle gestion et technologie (ER)</b><br>Cible : 850 étudiants inscrits (confirmés) (ER) en 2024              |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 792 inscrits  |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle gestion et technologie (FC)</b><br>Cible : 200 étudiants inscrits (confirmés) (FC) en 2024              |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 258 inscrits  |
|  |   |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle santé (ER)</b><br>Cible : 880 étudiants inscrits (confirmés) (ER) en 2024                               |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 834 inscrits  |
|  |   |
| <b>Cible prévue</b>  | <b>Pôle Formation à distance (CAD)</b><br>Cible : 22 000 inscriptions-cours confirmées en 2024                  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 26 048 inscriptions-cours avérées au 31 juillet 2023  |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>  |   |
| Le nombre d'étudiantes et étudiants confirmés à l'enseignement régulier a diminué de 13%, passant de près de 3000 à un peu plus de 2600, avec les baisses les plus importantes aux pôles Préuniversitaire et Intégration aux études collégiales, chutant de 30% et 24% respectivement. Les baisses d'effectifs aux pôles préuniversitaire et Gestion et technologie s'expliquent, entre autres, par la baisse d'inscriptions des étudiants ayant un passé collégial et la baisse d'inscriptions des étudiants internationaux. Cette situation s'explique notamment par le plein emploi et la difficile relance des admissions à l'international. De plus, un des facteurs qui explique la baisse des effectifs au pôle Intégration aux études collégiales est la désaffection de la population A (arrivant directement du secondaire). Seul le pôle Santé maintient ses effectifs et reste près de sa cible stratégique. |   |



À la formation continue, on remarque une baisse du quart des inscriptions. Bien que le pôle Gestion et technologie reste à près de 60 étudiants au-dessus de son objectif quinquennal, le pôle Intégration aux études collégiales voit ses effectifs diminuer de 76 à 29 étudiants. Ce faisant, les effectifs élevés du pôle Gestion et technologie ne permettent plus de compenser les faibles effectifs du pôle Intégration aux études collégiales, contrairement aux années précédentes. Il faut noter que ces fluctuations dans les inscriptions dépendent de facteurs extérieurs au Collège, notamment de l'ouverture de groupes de francisation par le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI).

Au Cégep à distance, les inscriptions-cours ont cette année dépassé la barre des 28 000, soit plus de 6000 inscriptions par-dessus la cible stratégique et près de 2000 inscriptions de plus que l'année dernière. Toutefois, bon an mal an, plus ou moins 1000 inscriptions-cours se soldent par un échec, faute d'une confirmation d'inscription de la part des étudiants. Malgré cela, le Cégep à distance est tout de même au-delà de ses cibles stratégiques annuelles.

Il faut noter que, malgré la baisse des inscriptions confirmées, le Collège reste près de son devis, établi à 2805 étudiants alors que l'objectif de 3410 étudiants prévu dans le Plan stratégique 2018-2024 se rapproche des prévisions du MES pour 2029.

|   |   |
|---|---|
| <b>Objectif 2</b>   | <b>Soutenir l'adaptation de l'offre de formation en fonction d'un environnement en constante évolution, notamment au niveau des exigences des universités et du milieu du travail</b> |
| <b>Indicateur 2.1</b>   | <b>Taux de placement des diplômés des programmes techniques (ER et FC)</b>  |
| <b>Cible prévue</b>   | 95 % (emploi relié) de placement pour les programmes techniques en 2024 (ER)  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 92,2 % (données publiées en 2022 par le MES)  |
| <b>Cible prévue</b>   | 85 % (emploi relié) de placement pour les programmes techniques en 2024 (FC)  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 74,4 % (données publiées en 2022 par le MES)  |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |   |
| La formation technique à l'enseignement régulier amène la grande majorité des personnes diplômées à poursuivre dans leur domaine d'études, sur le marché du travail ou à l'université. La situation est différente du côté de la formation continue. Selon la dernière enquête <i>La relance au collégial</i> , qui s'intéressait aux titulaires d'un diplôme technique du Collège de Rosemont, près de 90 % des personnes répondantes étaient en emploi. Cependant, cet emploi n'est en lien avec leur domaine de formation que dans les trois quarts (74,4 %) des cas. Ceci constitue encore une baisse par rapport à la dernière prise de données et place le Collège de plus de 10 points de pourcentage sous sa cible stratégique. |   |
| <b>Indicateur 2.2</b>   | <b>Taux d'admission à l'université pour les diplômés du Collège (ER)</b>  |
| <b>Cible prévue</b>   | 93 % d'admission à l'université pour les diplômés du Collège en 2024 (ER)   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 89 %  |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |   |
| Le taux d'admission est en hausse légère en comparaison avec l'année dernière et est dans la moyenne des cinq dernières années.   |   |



|  |  |
|--|--|
| <b>Indicateur 2.3</b>  | <b>Réalisation du plan de révision des cours en 2024 (CAD)</b> |
| <b>Cible prévue</b>  | 100 % de révision de la banque de cours en 2024 (CAD)          |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 55 % des cours à haut volume révisés                           |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>  |  |
| L'équipe du Service de l'ingénierie pédagogique et de l'innovation (SIPI) du Cégep à distance a révisé ou élaboré cette année sept cours différents dans sa banque de cours à haut volume : trois cours de mathématiques et un cours d'anthropologie de l'ancien programme de Sciences humaines ont été révisés; deux cours du nouveau programme de Sciences humaines (analyse quantitative et biologie) ont été élaborés et sont déjà en diffusion; un cours de français et littérature a été révisé; un cours d'éducation physique a été traduit dans le cadre de l'entente Canada-Québec. Le suivi de l'état d'avancement de cet indicateur dans le temps est une estimation. |  |

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Objectif 3</b>                     | <b>Mobiliser la communauté dans le but de favoriser l'adaptation des modèles de formation à la variété des réalités des étudiants</b>                   |
| <b>Indicateur</b>                     | <b>Date du dépôt du plan d'action visant à identifier et mettre en œuvre des modèles de formation favorisant l'accessibilité aux études supérieures</b> |
| <b>Cible prévue</b>                   | Diagnostic des pratiques existantes et recension de pratiques à expérimenter déposés en juin 2019   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>            | Projet annulé   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b> |   |
| Le projet a été annulé en 2020.       |   |

|  |  |
|--|--|
| <b>Enjeu 2</b>   | <b>Réussite</b>  |
| <b>Orientation</b>   | <b>Favoriser la réussite et la persévérance en fonction des caractéristiques des étudiants</b> |
| <b>Objectif 4</b>  | <b>Favoriser la réussite et la persévérance des étudiants</b>                                  |
| <b>Indicateur 4.1</b>  | <b>Taux de réussite à tous les cours de la première session (ER)</b>                           |
| <b>Cible prévue</b>  | 65 % des étudiants réussissent à tous les cours de la première session, en 2024                |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 56 %   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>  |  |
| 56 % des personnes inscrites à l'automne 2022 ont réussi tous leurs cours de 1re session, ce qui constitue un gain de 5 points de pourcentage par rapport à la cohorte d'automne précédente – qui marquait un retour en présentiel dans le réseau. Cette hausse se produit exclusivement dans la population A, dont le taux de réussite de tous les cours de 1re session a augmenté de 12 points de pourcentage par rapport à l'an 4. 52 % des personnes inscrites provenant du secondaire (population A) ont réussi tous leurs cours de 1re session, leur meilleur score depuis les cinq dernières années. Le taux de réussite de tous les cours de 1re session revient ainsi, dans l'ensemble Collège, près de ses moyennes pré-pandémiques. |  |
| <b>Indicateur 4.2</b>  |  |
| <b>Indicateur 4.2</b>  | <b>Taux de réinscription tout programme et même collège à la 3e session (ER)</b>               |
| <b>Cible prévue</b>  | 70 % des étudiants se réinscrivent à la 3e session en 2024                                     |
| <b>Résultats 2022-2023</b>   | 58 %   |



### Commentaires sur les résultats

Après une année record, le taux de réinscription en 3e session a chuté de façon importante en 2022-2023. 58 % de la cohorte d'automne 2021 s'est réinscrite dans un programme du Collège à l'automne 2022, ce qui constitue une baisse de 11 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. C'est le score le plus bas du Collège à ce chapitre depuis les cinq dernières années. La chute de persévérance se fait particulièrement sentir au pôle Préuniversitaire, où elle a diminué de 13 points de pourcentage cette année, après une hausse de 11 points de pourcentage l'année précédente. La diminution de 10 points de pourcentage au pôle Gestion et technologie et de 8 points de pourcentage au pôle Santé contribue aussi à la baisse globale. Cette diminution de la persévérance est beaucoup plus marquée chez les inscrits provenant du secondaire que chez les inscrits ayant un vécu collégial : 65 % de ces derniers se réinscrivent à la 3e session (une diminution de 5 points de pourcentage par rapport aux années précédentes) alors que moins de la moitié (49 %) de notre population A seulement se réinscrit après sa première année, une chute non seulement par rapport à l'an 4 (67 %) mais également par rapport aux cohortes de 2018 et de 2019 (respectivement 53 % et 56 %). On peut probablement voir dans cette baisse de la réinscription un contrecoup du difficile retour en présentiel pour la cohorte arrivant du secondaire à l'automne 2021, dont les dernières années au secondaire avaient été chamboulées par l'enseignement à distance.

| Indicateur 4.3  |   |
|---|---|
| <b>Indicateur 4.3</b>   | <b>Taux de diplomation (FC)</b>   |
| <b>Cible prévue</b>   | 80 % des étudiants inscrits diplôment   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 53 % (cohortes 2020-2021)   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |   |
| Il y a 180 étudiantes et étudiants de la cohorte 2020-2021 qui ont diplômé à ce jour, ce qui équivaut à 53 % des personnes inscrites. À l'inverse, près de 160 personnes étudiantes inscrites en 2020-2021 n'ont toujours pas terminé leur parcours, trois ans après le début de leur parcours collégial à la formation continue. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par la pénurie de main-d'œuvre qui attire les étudiantes et étudiants sur le marché du travail et qui peut avoir un impact sur le temps nécessaire pour terminer leur formation. Toutefois, notons que depuis les cinq dernières années, le taux de diplomation à la formation continue est en baisse constante. |   |
| Indicateur 4.4  |   |
| <b>Indicateur 4.4</b>   | <b>Taux de réussite moyen aux cours des étudiants (CAD)</b>   |
| <b>Cible prévue</b>   | 94 % de réussite aux cours  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 98 % (cohortes 2021-2022)   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |   |
| Le taux de réussite chez les personnes étudiantes qui sont persévérantes se maintient par-dessus la cible ambitieuse de 94 %, à l'instar des cinq dernières années.   |   |
| Objectif 5  |   |
| <b>Objectif 5</b>   | <b>Valoriser la langue française et favoriser le développement des compétences langagières des étudiants</b>                              |
| <b>Indicateur 5.1</b>   | <b>Taux de réussite à l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature, de tous les étudiants s'y présentant (ER)</b> |
| <b>Cible prévue</b>   | 78 % des étudiants qui réussissent l'épreuve uniforme de français   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 73 %  |



### Commentaires sur les résultats

Après une année exceptionnelle due à la passation de l'épreuve uniforme de langue (EULE) à la maison, le taux de réussite annuel est revenu plus près de ses niveaux pré-pandémiques, avec une tendance à la baisse. Le Collège suit ainsi la tendance réseau, qui avait vu ses taux de réussite augmenter significativement à l'édition pandémique de l'EULE, pour redescendre à ses niveaux historiques en 2021-2022. Les pôles Santé et Préuniversitaires ont tous les deux un taux de réussite de 80 % pour l'année la plus récente, ce qui représente respectivement une diminution de 5 points de pourcentage et une augmentation de 11 points de pourcentage. C'est le pôle Gestion et technologie qui, à 59 %, obtient ici le taux de réussite le plus bas en 2022-2023, une diminution de 14 points de pourcentage par rapport à l'an 4 et de 16 points de pourcentage par rapport à l'an 2. En outre, les ateliers de préparation à l'EULE offerts depuis l'an 2 semblent continuer de porter fruit car les taux de réussite ont été supérieurs depuis la mise en place des ateliers de préparation.

#### Indicateur 5.2

#### Pourcentage des étudiants qui ont réussi tous les cours du Tremplin pour allophones (FC)

#### Cible prévue

65 % des étudiants qui ont réussi tous les cours du Tremplin pour allophones

#### Résultats 2022-2023

66 % au 31 juillet 2023

### Commentaires sur les résultats

À la formation continue, le Tremplin DEC pour allophones voit 66 % des inscrits terminer tous leurs cours lors de l'année 2022-2023, malgré la baisse substantielle d'inscriptions. Ce résultat est au-dessus de la cible stratégique du Collège pour une seconde année consécutive.

#### Indicateur 5.3

#### Taux de persévérance annuel aux cours de français (CAD)

#### Cible prévue

65 % des étudiants inscrits aux cours de français persévèrent en 2024

#### Résultats 2022-2023

54 %

### Commentaires sur les résultats

Au Cégep à distance, on remarque une diminution du taux de persévérance aux cours de français, qui marque cette année son plus bas score depuis le début du Plan stratégique. À peine plus de la moitié des étudiantes et étudiants qui se sont inscrits au courant de l'année scolaire 2022-2023 à un cours de français offert par le Cégep à distance (54 %) a persévéré jusqu'à l'évaluation finale.

### Objectif 6

#### Améliorer la concertation et la coordination des interventions en appui à l'étudiant

#### Indicateur 6.1

#### Dépôt du plan d'action de développement de la concertation et de la coordination pour la réussite des étudiants

#### Cible prévue

Plan d'action déposé en juin 2019 (la cible liée à cet objectif sera actualisée, en fonction du plan d'action déposé)

#### Résultats 2022-2023

Projet réalisé à travers la Brigade de la réussite, remplaçant le Comité de la réussite



### Commentaires sur les résultats

Le projet a été réalisé en 2021-2022. L'année 2022-2023 marque le début de la mise en œuvre du projet par la Brigade de la réussite, sous l'autorité du directeur adjoint aux études (DAÉR) responsables de la réussite. Elle a pour mandat de s'assurer de la réponse à toutes les mesures du PARES dont le Collège est responsable. Des 12 mesures planifiées par la directrice des études et le DAÉR, 8 ont pu être travaillées cette année à divers degrés de réalisation. Ainsi, les 10 actions suivantes ont été réalisées :

- le conseiller à la réussite et l'aide pédagogique individuelle à la réussite ont été embauchés;
- une conseillère pédagogique à la réussite a dressé une liste préliminaire de compétences essentielles à intégrer dans les programmes d'étude;
- la Boussole a poursuivi ses actions (rencontres individuelles, activités interculturelles, étudiants-guides, zoothérapie, entre autres);
- les enseignants ont profité d'occasions de perfectionner leurs compétences en enseignement explicite;
- le conseiller à la réussite a exploré comment transposer le modèle de l'école efficace au monde collégial;
- les appels de projets de la direction des études pour la session d'automne 2023 ont été repensés afin de favoriser l'appropriation de l'enseignement explicite par les départements;
- le module DALIA, utilisant l'intelligence artificielle pour détecter les risques de difficultés scolaires, a pu être piloté au sein de quatre programmes;
- une réflexion a été entamée quant à l'évaluation des mesures d'aide;
- L'opération relance « Embarque! On t'accompagne » a été réalisée par les communications et les aides pédagogiques individuelles auprès des candidats refusés et des autres candidats admissibles au tour 2;
- la direction des services aux étudiants a diversifié les voies d'accès aux services en mettant sur pied un service de clavardage et une meilleure signalisation pour les services aux étudiants.

La Brigade devra ensuite s'assurer de coordonner la mise en œuvre et suivre la progression de ces projets jusqu'à leur réalisation. Il faut aussi noter que l'arrivée de la Brigade changera la structure de la réussite au Collège de Rosemont. Il ne sera plus du ressort du comité de pilotage de la réussite, remis sur pied l'année dernière, de mener la concertation et la coordination des actions en réussite. Ce sera plutôt La Brigade qui s'acquittera de ces tâches relatives à l'objectif 6 du Plan stratégique. L'avenir et la fonction du comité de pilotage de la réussite sont encore à déterminer.

|   |  |
|---|--|
| <b>Enjeu 3</b>  | <b>Expérience Rosemont</b>   |
| <b>Orientation</b>  | <b>Proposer un milieu de vie humain, créatif et collaboratif, pour l'ensemble de la communauté collégiale</b>          |
| <b>Objectif 7</b>   | <b>Assurer l'accueil, l'intégration, le développement et la reconnaissance des membres de la communauté collégiale</b> |
| <b>Indicateur 7.1</b>   | <b>Taux de satisfaction de l'expérience employé</b>  |
| <b>Cible prévue</b>   | Taux de satisfaction de 70 %   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | Reporté. Une réflexion sur la démarche globale et sur l'outil est en cours   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |  |
| Le recours à un sondage comme mesure de la satisfaction des employés avait été remis en question et suspendu en 2019-2020 (an 2) alors que d'autres moyens apparaissaient plus appropriés. Aucun sondage n'a été passé depuis pour documenter cet indicateur. Le Collège a réorienté ses efforts en matière de satisfaction du personnel vers des efforts pour développer, consolider et mettre en place son image de |  |



marque employeur. Il s'agira d'abord de passer des sondages, mener des consultations auprès du personnel et des cadres, brosser un portrait de la situation, créer une image de marque qui y répondra puis activer celle-ci à travers une campagne de promotion. Les premières étapes de cette séquence ont engendré l'enthousiasme des parties prenantes, patronales et syndicales.

|   |  |
|---|--|
|   |  |
| <b>Indicateur 7.2</b>   | <b>Taux de satisfaction des étudiants au questionnaire sur la vie étudiante (mesures en 2022 et en 2024)</b> |
| <b>Cible prévue</b>   | Taux moyen de 95 % en 2024   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 92 % (automne 2022)  |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |  |
| <p>Un nouveau questionnaire de satisfaction destiné aux étudiants, plus court que celui utilisé dans l'élaboration du Plan stratégique actuel, a pu être produit et passé aux étudiants à la session d'automne 2022. Plus de 800 étudiants à l'enseignement ordinaire et à la formation continue y ont répondu. Même si l'outil de collecte a changé, la cible de 95 % de satisfaction a été gardée. Conformément à l'intention initiale du Plan stratégique, la direction des services aux étudiants a documenté la satisfaction de la population étudiante par rapport aux milieux de vie, à l'offre de services et à l'offre d'activités. Globalement, plus de 9 répondants sur 10 se déclarent satisfaits ou très satisfaits de ces trois volets de l'expérience étudiante. Le taux de satisfaction est stable parmi les différentes sous-catégories d'étudiants (utilisateurs des services, participants aux activités, etc.). En plus de mesurer la satisfaction, le sondage a permis de récolter de l'information précieuse sur la fréquentation des milieux de vie, la connaissance et l'utilisation des services ainsi que l'intérêt pour les différentes activités. Cette information permettra de cibler des enjeux plus précis que peuvent éprouver les étudiants dans leur vie parascolaire. La passation du même sondage à l'automne 2023 (an 6) permettra d'étoffer les conclusions du premier sondage et d'informer les orientations du Collège par rapport à la vie étudiante.</p> |  |
|   |  |
| <b>Objectif 8</b>   | <b>Développer des activités et des lieux enrichissant le milieu de vie</b>                                   |
| <b>Indicateur 8.1</b>   | <b>Nombre de participants aux activités enrichissant le milieu de vie (étudiants et employés)</b>            |
| <b>Cible prévue</b>   | 750 participations en 2024 (employés)  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 635 participations   |
| <b>Cible prévue</b>   | 20 000 participations en 2024 (étudiants)  |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 20 860 participations (approximatif)   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |  |
| <p>Le Collège a su susciter 635 participations à ses trois grandes activités pour le personnel cette année : 270 lors du dîner de la rentrée, 165 à l'occasion de la fête de Noël et 200 pour la fête de la reconnaissance. De côté des étudiantes et étudiants, plus de 20 800 participations ont été enregistrées aux quelques 380 activités de la direction des services aux étudiants cette année. Le nombre d'activités en lien avec la santé mentale est en hausse. Les étudiants ont pu notamment bénéficier de séances de zoothérapie, de massothérapie et de gestion du stress, en plus de participer à des activités de sensibilisation et de consultation liées à la nouvelle politique en matière de santé mentale étudiante. Un dîner interculturel a réuni 250 personnes dans la cour intérieure. Au menu : plats des Antilles, d'Amérique centrale, d'Afrique et du Maghreb. Les étudiants de francisation, nouvellement arrivés au Québec, ont assuré l'animation de l'événement. L'entrepreneuriat a lui aussi connu une hausse du nombre d'activités et de participants. Le projet « Crée ton standard » a même remporté la catégorie Santé et saines habitudes de vie au gala Forces Avenir. L'événement <i>Paillettes et discussions</i>, initié par le Collège de Rosemont et démystifiant le mouvement drag, a été subventionné par le MES et a tourné dans quatre cégeps de la province devant plus</p>  |  |



de 1500 spectateurs. Finalement, le Collège a été l'hôte de l'intercollégial d'Arts visuels, auquel ont participé 160 personnes issues de 32 cégeps. Une centaine d'œuvres ont été exposées au Collège. Même si la participation à certaines activités n'a pu être enregistrée et comptabilisée dans le résultat annuel, le Collège dépasse sa cible à cet indicateur pour la première fois de son plan stratégique.

|   |  |
|---|--|
| <b>Indicateur 8.2</b>   | <b>Pourcentage de réalisation du Plan directeur des technologies de l'information (PDTI)</b> |
| <b>Cible prévue</b>   | 100 % de réalisation du PDTI en 2024   |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | 60 % (2018-2023)   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |  |
| <p>Le taux annuel de réalisation du Plan directeur des technologies de l'information (PDTI) pour l'an 5 se situe à 83 % (25 projets réalisés sur un objectif de 30), en hausse de plus d'une dizaine de points de pourcentage par rapport à l'an dernier. 60 % des projets prévus pour les cinq premières années du Plan stratégique ont été complétés. La DRI est en train de finaliser le projet de Plan de reprise informatique pour les systèmes et services critiques du Cégep à distance, notamment l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) desservant 18 000 étudiants annuellement. De plus, la DRI a participé à la réalisation du projet « Roue de la réussite » pour renforcer la persévérance et la réussite des étudiants, en étroite collaboration avec le service du cheminement et organisation scolaire (SCOS) du Cégep à distance. Du côté de l'enseignement ordinaire et de la formation continue, plusieurs laboratoires informatiques ont été renouvelés avec de nouveaux ordinateurs et des équipements audiovisuels. Les exigences ministérielles concernant la sécurité de l'information, issues du Seuil minimal en sécurité de l'information, ont nécessité la réalisation de plusieurs travaux, notamment la poursuite de la mise en place de l'authentification multifacteur pour le personnel enseignant et les étudiants. La DRI a également mis en place un processus de gestion des incidents, vulnérabilités et menaces pour améliorer la posture de sécurité de l'information du Collège et réalisé le projet de sauvegarde de l'environnement Microsoft 365 pour le personnel administratif et enseignant. Finalement, comme l'année dernière, la DRI a révisé la priorité de ses projets du PDTI en tenant compte de l'évolution du milieu, des exigences réglementaires, du contexte technologique ainsi que des besoins pédagogiques des trois secteurs de formation du Collège. Le Collège clora cette année son PDTI, même s'il n'est pas entièrement réalisé tel qu'il avait été prévu. Cela permettra à la DRI de se consacrer aux tâches et aux projets qui s'étaient rajoutés en marge du PDTI et qui avaient ralenti sa mise en œuvre.</p> |  |
| <b>Indicateur 8.3</b>   | <b>Dépôt du bilan du plan directeur des aménagements</b>                                     |
| <b>Cible prévue</b>   | Bilan du plan directeur des aménagements déposé en 2024                                      |
| <b>Résultats 2022-2023</b>  | Projet reporté à 2023-2024   |
| <b>Commentaires sur les résultats</b>   |  |
| <p>Le report du bilan du plan directeur des aménagements s'explique principalement par l'évolution des besoins administratifs du Collège. La réflexion en cours quant aux besoins en espaces a entraîné des ajustements dans le plan initial. La direction des ressources matérielles (DRM) a réalisé un état des lieux de l'impact de l'augmentation du devis sur les espaces pédagogiques, ce qui a réorienté la planification vers le Carrefour de l'innovation durable (CID), un projet répondant aux besoins d'espace projetés. Les travaux de démolition de l'ancienne piscine ont déjà commencé pour le CID, mais l'augmentation prévue du nombre d'étudiants a créé un déficit d'espace. Heureusement, le Collège a obtenu une aide financière du ministère de l'Enseignement supérieur, couvrant les coûts initiaux du projet. Cependant, le report du bilan est dû au fait que la planification des espaces administratifs nécessite encore des réflexions de la part des parties prenantes, ce qui a retardé la finalisation du projet. Les plans et devis pour le CID sont en cours de</p>  |  |



réalisation, et les travaux devraient commencer en novembre 2023. Le Collège souhaite que le projet réponde aux conditions établies par le ministère, ce qui garantira son admissibilité à l'aide financière. Le report vise à assurer que la planification des espaces soit complète et conforme aux règlements en vigueur.

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Objectif 9</b> | <b>Appuyer la recherche, l'innovation et le développement de l'expertise</b> |
|-------------------|--|

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Indicateur 9.1</b> | <b>Nombre de projets soutenus par la Direction des études</b> |
|-----------------------|---|

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Cible prévue</b> | 35 projets soutenus par la Direction des études, par année |
|---------------------|--|

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>Résultats 2022-2023</b> | 33 projets soutenus |
|----------------------------|---------------------|

**Commentaires sur les résultats**

L'expérimentation pédagogique continue de mobiliser les enseignants et la Direction des études. 33 projets d'innovation pédagogique ont été menés cette année, soit 2 projets en deçà de la cible fixée en 2018. À la session d'automne, 10 disciplines ont travaillé sur 17 projets avec l'équipe de conseillers pédagogiques pour planifier et expérimenter des activités pédagogiques novatrices. À la session d'hiver, ce sont 8 disciplines qui ont travaillé sur 16 projets de ce type. En tout, 24 enseignantes et enseignants ont mené à l'an 5 du Plan stratégique au moins un projet d'innovation pédagogique. Parallèlement, le Laboratoire d'expérimentation pédagogique (LEP) a lancé ses activités. En attente de l'installation du LEP dans un local permanent à l'automne 2023, l'équipe de conseillers pédagogiques a animé une programmation stimulante dans un local temporaire.

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>Indicateur 9.2</b> | <b>Montants obtenus pour des projets de recherche soutenus par des fonds externes (\$)</b> |
|-----------------------|--|

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Cible prévue</b> | 420 000 \$ obtenus pour des projets soutenus par des fonds externes par année |
|---------------------|---|

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| <b>Résultats 2022-2023</b> | 435 024 \$ (montant estimé) |
|----------------------------|-----------------------------|

**Commentaires sur les résultats**

Voir l'indicateur 10.2.

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Objectif 10</b> | <b>Mettre le Collège et son expertise en appui au développement de la société</b> |
|--------------------|---|

|                        |  |
|------------------------|--|
| <b>Indicateur 10.1</b> | <b>Chiffre d'affaires des services aux entreprises</b> |
|------------------------|--|

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Cible prévue</b> | Chiffre d'affaires de 1 000 000 \$ aux services aux entreprises en 2024 |
|---------------------|---|

|                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| <b>Résultats 2022-2023</b> | 424 600 \$ (montant estimé) |
|----------------------------|-----------------------------|

**Commentaires sur les résultats**

Le service aux entreprises ÉDAGO a réalisé un chiffre d'affaires de 424 600 \$ pour l'année 2022-2023, une diminution d'un peu plus de 90 000 \$ par rapport à l'année précédente. Parmi les facteurs qui ont diminué ses revenus, on compte le manque de ressources humaines à l'interne, le rythme plus lent d'une partie de la clientèle et les délais de production des contenus. La poursuite de la mise en marché de la nouvelle image de marque d'ÉDAGO permettra plus de démarchage l'an prochain. Globalement, pour les deux indicateurs de l'objectif 10, le Collège est allé chercher près de deux millions de dollars auprès de la communauté, ce qui témoigne de son apport à celle-ci.

|                        |                                    |
|------------------------|------------------------------------|
| <b>Indicateur 10.2</b> | <b>Chiffre d'affaires du CÉRSÉ</b> |
|------------------------|------------------------------------|

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Cible prévue</b> | Chiffre d'affaires de 1 061 000 \$ au CÉRSÉ en 2024 |
|---------------------|---|

|                            |                               |
|----------------------------|-------------------------------|
| <b>Résultats 2022-2023</b> | 1 495 000 \$ (montant estimé) |
|----------------------------|-------------------------------|



### **Commentaires sur les résultats**

Le CÉRSÉ a continué de progresser en 2022-2023, comme en témoigne son chiffre d'affaires de près d'un million et demi de dollars, une hausse de plus de 15 % par rapport à l'an 4. Du chiffre d'affaires du CÉRSÉ, 170 000 \$ viennent du gouvernement fédéral, 250 000 \$ de compagnies, 16 000 \$ du gouvernement du Québec, 86 000 \$ du ministère de l'Économie et de l'innovation et 972 000 \$ du MES. De ce chiffre d'affaires, 419 650 \$ proviennent d'organismes externes, ce qui permet au Collège d'atteindre les 420 000 \$ de fonds de recherche provenant de l'externe ciblés à l'indicateur 9.2. Si l'on rajoute plus de 6 000 \$ de l'Université de Montréal et de son Pôle montréalais d'enseignement supérieur en intelligence artificielle ainsi que 9 000 \$ du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, le CÉRSÉ, la direction des études et le Cégep à distance ont atteint ensemble la cible de l'indicateur 9.2, un an avant la fin du Plan stratégique.



## 2. Niveau annuel de l'effectif et information relative aux contrats de services de 25 000 \$ et plus

### 2.1 : Respect du niveau d'attribution de l'effectif

2.1.1 La cible d'effectif du cégep établie par le Conseil du trésor est présentée dans le tableau suivant.

|  |            |
|--|------------|
| <b>Total des heures rémunérées</b>   | 894 195,76 |
| <b>Cible établie par le Conseil du trésor</b>  | 927 382,00 |
| <b>Écart, s'il y a lieu</b>  | S.O.       |
| Si la cible fixée par le Conseil du trésor a été dépassée / non atteinte, veuillez indiquer les mesures mises en œuvre pour rectifier la situation et, s'il y a lieu, ajoutez des commentaires : | S.O.       |

### 2.2.1 Niveau annuel de l'effectif détaillé par catégories d'emploi et nombre d'heures rémunérées

| Catégorie d'emploi                            | Nombre de personnes (ETC) | Heures rémunérées |
|---|---------------------------|-------------------|
| Personnel d'encadrement                       | 28,77                     | 52 454,50         |
| Personnel professionnel                       | 101,75                    | 185 469,50        |
| Personnel enseignant                          | 253,84                    | 390 017,79        |
| Personnel de bureau, technicien et assimilé   | 132,37                    | 241 167,81        |
| Ouvriers, personnel d'entretien et de service | 12,43                     | 25 086,16         |
| Autres  |                           |                   |
| <b>Total</b>                                  | <b>529,16</b>             | <b>894 195,76</b> |

### 2.2 Rapport relatif aux contrats de service de 25 000 \$ et plus

| Catégorie d'emploi         | Contrats conclus avec les personnes morales (sociétés)   | Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaires ou non) | Total          |
|----------------------------|--|--|----------------|
| <b>Nombre de contrats</b>  | 21   | 39   | 60             |
| <b>Valeur des contrats</b> | 3 504 716,72 \$  | 1 755 000,00\$   | 5 259 716,72\$ |
| <b>Précisions</b>          | Contrats identifiés dont la valeur initiale est de 25 000 \$ ou plus (av. taxes)<br>Montants engagés lors de la conclusion des contrats (av. taxes)<br>Ce sont des montants provisionnels et non pas nécessairement dépensés.<br>(Contrats à exécution sur demande)<br>Contrat conclu entre 2022-07-01 et 2023-06-30 |  |                |



### 3. Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration

#### Liste des membres du conseil d'administration 2022-2023

##### Administrateurs externes

| Titre | Nom, prénom              | Catégorie                               | Notes                                   |
|-------|--------------------------|---|---|
| Mme   | Jalbert, Lyne            | Centre de services scolaires            | Vice-présidente depuis le 17 avril 2023 |
| M.    | Lavallée, Stéphane       | Partenaire du marché du travail         | Membre depuis le 14 juillet 2022        |
| Mme   | Lévesque, Marie-France   | Parents                                 | Membre toute l'année                    |
| Mme   | Mansour, Wissam          | Socio-économique                        | Membre depuis le 5 juillet 2023         |
| Mme   | Morin, Magali            | Socio-économique                        | Vice-présidente jusqu'au 17 avril 2023  |
| M.    | Mouketou, Dorian Paterne | Diplômé du Collège DEC préuniversitaire | Membre toute l'année                    |
| Mme   | Mounier, Catherine       | Université                              | Présidente                              |
| M.    | Payette, Sébastien       | Partenaire du marché du travail         | Membre jusqu'au 14 juillet 2022         |
| M.    | Tamine, Alaaeddine       | Parents                                 | Membre toute l'année                    |
| M     | Victor, Stanley          | Diplômé du Collège DEC technique        | Membre toute l'année                    |
| Mme   | Yacoubou, Semirath       | Entreprises                             | Membre toute l'année                    |
|       |                          | Entreprises                             | Poste vacant toute l'année              |

##### Administrateurs internes

| Titre | Nom, prénom          | Catégorie                          | Notes                            |
|-------|----------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| Mme   | Aubé, Sandy          | Étudiant, secteur technique        | Membre toute l'année             |
| Mme   | Bérubé, Gisèle       | Personnel professionnel            | Membre toute l'année             |
| Mme   | Boutet, Marie-Claude | Directrice des études              | Membre toute l'année             |
| M.    | El Kares, Reyhan     | Personnel enseignant               | Membre toute l'année             |
| M.    | Francoeur, Sébastien | Personnel enseignant               | Membre jusqu'au 29 novembre 2022 |
| Mme   | Marcheterre, Martine | Enseignante                        | Membre depuis le 31 janvier 2023 |
| Mme   | Roy, Caroline        | Directrice générale                | Membre toute l'année             |
| Mme   | Roy, Ghyslaine       | Personnel de soutien               | Membre toute l'année             |
|       |                      | Étudiant, secteur préuniversitaire | Poste vacant toute l'année       |

#### 3.1.1 Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration

Il est possible de consulter le [Code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil d'administration](#) sur le site Web du Collège.

#### 3.2.1 Déclaration et traitement des cas en vertu du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

|   |     |
|---|-----|
| Un ou des cas ont-ils été traités en vertu du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration? | Non |
|---|-----|



#### 4. Plan d'action visant à prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

4.1 Indiquez le nombre de personnes engagées dans le cadre de la Stratégie, en précisant s'il s'agit, pour le cégep, de ressources internes ou externes.

| Type de ressources | Nombre de personnes engagées (ETC) | Fonction             | Précisions  |
|--------------------|------------------------------------|----------------------|---|
| Interne            | 0,6 ÉTC                            | Travailleuse sociale | La travailleuse sociale a le mandat de faire des activités de sensibilisation, d'intervention et de formation auprès de la population étudiante |
| Externe            | 0                                  |                      | Aucune ressource externe n'a été embauchée cette année  |

4.2 : Précisez à quelle(s) fin(s) les sommes allouées au cégep par le Ministère dans le cadre du Plan d'action ont été utilisées.

##### Dépenses liées à l'organisation des services

| Type de services                  | Coût         | Précisions   |
|-----------------------------------|--------------|--|
| Activités de formation            | 1 283,24 \$  | En plus des formations obligatoires offertes au personnel et aux étudiants, plusieurs groupes ont été ciblés et se sont vu offrir des formations spécialisées : association étudiante, employés du Café étudiant, étudiants en Francisation (niveau 3 et 4).   |
| Activités de sensibilisation      | 20 159,07 \$ | De nombreuses activités de sensibilisation ont été offertes : ateliers, diffusion de films et de conférence, activités en classe, kiosques, etc. Par ailleurs, une subvention de 20 000 \$ du ministère de l'Enseignement supérieur a été attribuée pour <i>Paillettes et discussions</i> , une activité de sensibilisation sur la diversité sexuelle et de genre. |
| Intervention / soutien individuel | n.a.         | Du soutien individuel est offert par le Service d'aide psychosocial aux personnes victimes de violences à caractère sexuel.  |

Total de types de services : 3  
Total des montants dépensés : 80 327



## 5. Divulgence d'actes répréhensibles

### 5.1 Nombre de divulgations d'actes répréhensibles traitées

| Nombre de divulgation d'actes répréhensibles   |   |
|--|---|
| Nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations                                     | 0 |
| Nombre de divulgations auxquelles il a été mis fin en application du paragraphe 3 <sup>e</sup> de l'article 22 | 0 |
| Nombre de divulgations fondées   | 0 |
| Nombre de communications de renseignement effectuées en application du premier alinéa de l'article 23          | 0 |

### 5.2 Nombre d'actes répréhensibles par catégorie

| Nombre d'actes répréhensibles par catégorie   |          |
|---|----------|
| Contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi  | 0        |
| Manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie   | 0        |
| Usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui  | 0        |
| Cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité   | 0        |
| Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement | 0        |
| Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un des cinq actes répréhensibles identifiés précédemment  | 0        |
| <b>Nombre total d'actes répréhensibles</b>  | <b>0</b> |



## 6. Mission, vision, valeurs

### Mission

Former des étudiants par l'entremise d'un enseignement général et professionnel de niveau collégial, de manière à leur permettre de poursuivre des études universitaires ou d'intégrer le marché du travail.

### Vision

Le Collège de Rosemont est un établissement d'enseignement supérieur, fier de sa culture et de ses traditions. Il se démarque par son mandat provincial de formation à distance confié au Cégep à distance, par l'originalité de ses programmes d'études et par ses efforts constants pour s'adapter aux besoins de la population étudiante.

Innovateur, humain et tourné vers l'avenir, il a intégré le développement durable au cœur de son identité.

### Valeurs

La force d'une organisation repose sur des actions ancrées dans des valeurs solides, connues et partagées de tous. Le Collège de Rosemont a fait de l'accessibilité, de l'engagement, de l'innovation et de l'écocitoyenneté ses porte-étendards.



## 7. États des résultats au 30 juin 2023

| Enseignement régulier <sup>1</sup>           | 2022-2023            | 2021-2022            |
|--|----------------------|----------------------|
|  |                      |                      |
| Subventions                                  | 39 951 531 \$        | 41 348 284 \$        |
| Revenus particuliers                         | 4 591 277 \$         | 3 351 412 \$         |
| <b>Total des revenus</b>                     | <b>44 542 808 \$</b> | <b>44 699 696 \$</b> |
|  |                      |                      |
| Enseignement                                 | 23 091 550 \$        | 23 536 870 \$        |
| Services à l'enseignement                    | 367 518 \$           | 404 657 \$           |
| Services à l'élève                           | 2 869 388 \$         | 2 448 405 \$         |
| Gestion des activités d'enseignement         | 2 247 717 \$         | 1 563 693 \$         |
| Gestion des ressources humaines              | 1 247 580 \$         | 774 098 \$           |
| Gestion des ressources financières           | (3 043 745 \$)       | (2 475 447 \$)       |
| Gestion des ressources matérielles           | 3 702 956 \$         | 3 722 626 \$         |
| Administration générale et informatique      | 5 782 664 \$         | 4 886 857 \$         |
| Coûts convention, autres personnels          | 1 197 173 \$         | 1 148 316 \$         |
| Autres allocations                           | 6 433 348 \$         | 5 677 096 \$         |
| Redressements à la suite de l'analyse du RFA | (587 380) \$         | (19 824 \$)          |
| <b>Total des dépenses</b>                    | <b>43 308 769 \$</b> | <b>41 667 347 \$</b> |
| <b>Excédent des revenus (dépenses)</b>       | <b>1 234 039 \$</b>  | <b>3 032 349 \$</b>  |

| Formation continue                           | 2022-2023           | 2021-2022           |
|--|---------------------|---------------------|
|  |                     |                     |
|  | <b>Revenus</b>      |                     |
|  | 6 193 831 \$        | 5 553 381 \$        |
|  | <b>Dépenses</b>     |                     |
|  | 5 297 988 \$        | 5 053 974 \$        |
| Redressements à la suite de l'analyse du RFA | 46 278 \$           | 4 916 \$            |
| <b>Total des dépenses</b>                    | <b>5 344 266 \$</b> | <b>5 058 890 \$</b> |
| <b>Excédent des revenus (dépenses)</b>       | <b>849 565 \$</b>   | <b>494 491 \$</b>   |

| Cégep à distance                             | 2022-2023            | 2021-2022            |
|--|----------------------|----------------------|
|  |                      |                      |
|  | <b>Revenus</b>       |                      |
|  | 15 773 920 \$        | 14 234 436 \$        |
|  | <b>Dépenses</b>      |                      |
|  | 14 844 490 \$        | 13 818 920 \$        |
| Redressements à la suite de l'analyse du RFA | (0\$)                | (0 \$)               |
| <b>Total des dépenses</b>                    | <b>14 844 490 \$</b> | <b>13 818 920 \$</b> |
| <b>Excédent des revenus (dépenses)</b>       | <b>929 430 \$</b>    | <b>415 516 \$</b>    |

<sup>1</sup> Inclut les données des services auxiliaires et du CCTT



## 7.1 États des soldes de fonds de fonctionnement au 30 juin 2023

|  | 2023                 | 2022                 |
|--|----------------------|----------------------|
| Enseignement régulier et Formation continue <sup>2</sup> | 11 502 042 \$        | 10 688 503 \$        |
| Cégep à distance   | 7 484 996 \$         | 6 555 566 \$         |
| <b>Total global — soldes de fonds</b>                    | <b>18 987 038 \$</b> | <b>17 244 069 \$</b> |
| Solde de fonds affecté                                   | 16 580 069 \$        | 15 180 069 \$        |
| Solde de fonds non affecté                               | 2 406 969 \$         | 2 064 000 \$         |

## 7.2 Sommaire des immobilisations au 30 juin 2023 à la valeur nette

| Fonds des investissements              | 2023                 | 2022                 |
|--|----------------------|----------------------|
| Terrain                                | 377 635 \$           | 377 635 \$           |
| Améliorations majeures aux bâtiments   | 27 074 537 \$        | 25 205 797 \$        |
| Aménagement des terrains               | 771 950 \$           | 810 279 \$           |
| Autres équipements                     | 810 538 \$           | 834 520 \$           |
| Bâtiments                              | 12 768 767 \$        | 13 113 744 \$        |
| Développement informatique             | 924 270 \$           | 951 736 \$           |
| Fonds de bibliothèque                  | 300 626 \$           | 315 507 \$           |
| Équipement communication et multimédia | 216 578 \$           | 206 038 \$           |
| Équipement informatique                | 1 071 615 \$         | 1 237 932 \$         |
| Équipement spécialisé enseignement     | 1 866 635 \$         | 1 323 709 \$         |
| Mobilier et équipement de bureau       | 433 074 \$           | 355 098 \$           |
| Réseau de télécommunication            | 83 529 \$            | 71 727 \$            |
| Travaux en cours                       | 3 425 107 \$         | 2 651 100 \$         |
| <b>Total global, immobilisations</b>   | <b>50 124 861 \$</b> | <b>47 454 822 \$</b> |

<sup>2</sup> Inclut les données des services auxiliaires et du CCTT



## 8. Statistiques de la population étudiante au Collège de Rosemont

| Enseignement régulier                   | Nombre d'étudiants | Automne 2022 (%) |
|---|--------------------|------------------|
| Tremplin DEC                            | 340                | 12%              |
| Sciences de la nature                   | 165                | 6%               |
| Sciences informatiques et mathématiques | 65                 | 2%               |
| Sciences humaines                       | 354                | 13%              |
| Arts, lettres et communication          | 100                | 4%               |
| Histoire et civilisation                | 45                 | 2%               |
| Acupuncture                             | 167                | 6%               |
| Technologie d'analyses biomédicales     | 159                | 6%               |
| Techniques d'inhalothérapie             | 154                | 6%               |
| Audioprothèse                           | 47                 | 2%               |
| Techniques de thanatologie              | 109                | 4%               |
| Techniques de pharmacie                 | 67                 | 2%               |
| Soins infirmiers                        | 184                | 7%               |
| Techniques d'aménagement et d'urbanisme | 58                 | 2%               |
| Techniques de recherche sociale         | 16                 | 1%               |
| Techniques administratives              | 290                | 11%              |
| Bureautique, Microédition et hypermédia | 18                 | 1%               |
| Techniques de l'informatique            | 423                | 15%              |
| <b>Total</b>                            | <b>2761</b>        | <b>100%</b>      |



## 8.1 Diplômes (DEC) décernés à A-22, H-23 et E-23

| Programmes                               | Enseignement régulier | Cégep à distance |
|--|-----------------------|------------------|
| Sciences informatiques et mathématiques  | 9                     | s.o.             |
| Sciences de la nature                    | 32                    | s.o.             |
| Sciences humaines                        | 170                   | 95               |
| Arts, lettres et communication           | 20                    | s.o.             |
| Histoire et civilisation                 | 1                     | s.o.             |
| Acupuncture                              | 50                    | s.o.             |
| Technologie d'analyses biomédicales      | 30                    | s.o.             |
| Techniques d'inhalothérapie              | 33                    | s.o.             |
| Techniques d'audioprothèse               | 19                    | s.o.             |
| Techniques de comptabilité et de gestion | 17                    | 21               |
| Techniques de thanatologie               | 27                    | s.o.             |
| Techniques d'aménagement et d'urbanisme  | 11                    | s.o.             |
| Techniques de recherche sociale          | 10                    | s.o.             |
| Techniques administratives               | 3                     | 3                |
| Techniques de bureautique                | 3                     | s.o.             |
| Technique de pharmacie                   | 1                     | s.o.             |
| Technique de pharmacie-RAC (165.A0)      | 0                     | s.o.             |
| Techniques de l'informatique             | 58                    | s.o.             |
| Gestion de commerces                     | 17                    | s.o.             |
| Techniques de soins infirmiers           | 23                    | s.o.             |
| DEC sans mention                         | 28                    | 19               |
| <b>Total</b>                             | <b>592</b>            | <b>138</b>       |



## 8.2 Attestations (AEC) décernées : A-22, H-23 et E-23

| Programmes  | Formation continue | Cégep à distance |
|---|--------------------|------------------|
| Assurance de dommages et communication en anglais (LCA.EK)                    | 15                 | s.o.             |
| Comptabilité (LCA.8T)-CAD *   | s.o.               | 87               |
| Comptabilité, finance et gestion des affaires (LCA.AX)                        | 17                 | s.o.             |
| Coordonnateur en environnement et développement durable (ERA.0 <sup>E</sup> ) | 0                  | s.o.             |
| Cytogénétique clinique (CLA.03)   | 7                  | s.o.             |
| Cytotechnologie (CLA.04)  | 6                  | s.o.             |
| Gestionnaire de réseaux Linux et Windows (LEA.A6)                             | 29                 | s.o.             |
| Microprogramme de perfectionnement en sécurité des réseaux(LEA.1J)            | 26                 | s.o.             |
| Programmation orientée objet et technologies WEB (LEA.3N)                     | 69                 | s.o.             |
| Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0K) CAD                               | s.o.               | 21               |
| Technicien en caractérisation et réhabilitation de sites                      | s.o.               | s.o.             |
| Intégration à la profession d'inhalothérapeute (CLC.02)                       | s.o.               | s.o.             |
| Technique de Bureautique- coordination de travail de bureau (412.AA) (RAC)    | 9                  | s.o.             |
| Comptabilité en classe virtuelle (LCA.8T)                                     | 16                 | s.o.             |
| Big Data en finance ((LEA.DA)   | 10                 | s.o.             |
| Microprogramme en développement web frontal (LEA.DR)                          | s.o.               | s.o.             |
| <b>Total</b>  | <b>204</b>         | <b>108</b>       |

